

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N° 2023/099

(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)

Objet : Contrat d'étude et de diagnostic structurel avec la société AKILA

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2020/049 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs,

VU, le Code général des collectivités territoriales,

VU le contrat proposé par la société AKILA,

CONSIDERANT, la nécessité de recourir à un contrat d'étude et de diagnostic structurel le cadre de la non-conformité et du risque de danger de la maison de monsieur Duvieu au 17 rue de l'Oise, à Mery sur Oise,

CONSIDERANT, la proposition du présent contrat avec la société AKILA pour la réalisation d'une étude et d'un diagnostic structurel en matière de sécurité et de protection,

DECIDE

Article 1 : La passation d'un contrat avec la société AKILA concernant l'étude et le diagnostic structurel dans le cadre de la non-conformité et du risque de danger du 17 rue de l'Oise sur la commune de Méry sur Oise, représentée par Monsieur LAMSOUDER, dont le siège social est situé 36, avenue de Lattre de Tassigny 93800 Epinay sur Seine,

Article 2 : Le montant du contrat s'élève à **11 200.00 € H.T soit 13 440.00 € T.T.C.**

Article 3 : D'autoriser la facturation à l'avancement

Article 4 : Un crédit suffisant est inscrit au budget 2023.

Copie de la présente décision sera adressée :

Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
Madame la Trésorière de l'Isle Adam,
Société ATILA,

Monsieur le Maire est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en la forme légale

Fait à MERY-sur-OISE

Le 19 avril 2023

Le Maire.



Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise



35, avenue de Laitre de Tassigny
93800 – Epinay-sur-Seine
Tél : 01.34.16.79.20
@ : contact@akila-ingenierie.com



Ville de Méry sur Oise

27 Chemin de Pontoise
95540 Méry sur Oise

A l'attention de Madame Laure ROCOBLAVE

Epinay-sur-Seine, le mercredi 5 avril 2023

**DIAGNOSTIC ET ETUDE DE STRUCTURE AU REGARD
DES LIAISONS VISUALISEES NON TERMINEES DANS
LE RAPPORT D'EXPERTISE DE MADAME Céline
PERRET-ACKNIN**

MAISON MONSIEUR DUVIEU 17 rue de l'Oise à Méry-sur-Oise (95540)

Devis n° : 2023-01-23 V2

*Devis 2023-01-023 – Diagnostic et Etude structure*

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE LA MISSION	3
II.	NOTRE METHODOLOGIE	4
III.	OFFRE FINANCIERE ...	5
IV.	REGLEMENTS	6



I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

La ville de MERY SUR OISE sollicite AKILA Ingénierie pour un diagnostic et étude de structure de la maison sise 17 rue de l'OISE à MERY Sur OISE qui selon le rapport d'expertise de Madame Céline PERRET-ACKNIN, expert près les cours administratives de Paris et Versailles, en date du 09/01/2023 est en état de chantier. L'état de la maison présente des risques de chute, et de danger. L'échafaudage monté face à la façade présente des non-conformités et un risque de danger. Un mur de clôture maçonné ne montre pas que les riverains peuvent passer à proximité en toute sécurité. Des terrassements effectués en terrasses risquent un glissement et par conséquent présentent un danger. Les abords du chantier sont encombrés par des stocks de matières favorables à l'éclosion d'un incendie, et les canalisations ne sont pas enterrés de façon à assurer leur protection.

Cette étude doit permettre de dire si le bâtiment en cause, ainsi que les autres parties d'ouvrage présentent un danger grave et imminent au regard des liaisons structurelles visualisées comme non terminées en motivant cette appréciation et proposer des mesures de confortement nécessaires à la solidité de l'ouvrage, de nature à mettre fin au danger. Engager un confortement des talus présents en fond de parcelle et le long de la sente plétonne par une entreprise de terrassement encadrée par un bureau d'étude technique spécialisé.



Photo de notre visite du 13/01/2023 à 11h40



II. NOTRE METHODOLOGIE

Afin de nous permettre de répondre aux attentes de la ville de Méry sur Oise nous proposons :

- ✦ Un déplacement sur site,
- ✦ Examen visuel des parties en construction de la maison : façade, partie existante, extension en hauteur, toiture, appuis de la toiture sur le mur de façade.
- ✦ Nous procéderons à des sondages non destructifs et des sondages destructifs non fragilisant. La partie basse existante du mur de façade est composée de pierre, et l'extension en briques creuses. Déterminer l'existence de chaînages, la nature et la composition de ces chaînages nécessaires à la bonne tenue de la bâtisse.
- ✦ Examen des liaisons des différents murs de façade afin de vérifier la stabilité des murs, et leur contreventement.
- ✦ Sondages non destructifs et destructifs non fragilisant pour la toiture et la liaison de la toiture avec la tête du mur afin de définir si cette liaison répond aux règles de l'art et par conséquent assure la sécurité d'usage.
- ✦ Vérification de la stabilité de la toiture et de son contreventement.
- ✦ Examen visuel de l'échafaudage et des non-conformités qui le rendent dangereux. Avis sur échafaudage.
- ✦ Examen visuel des conduits non enterrés et du regard et évaluation de risque et de leur dangerosité.
- ✦ Fouille de reconnaissance pour vérification de la présence d'un drainage en pied de fondation
- ✦ Examen des terrassements et des angles de talus.
- ✦ Prise de photos à chaque étape de notre intervention.
- ✦ Avis sur chaque ouvrage. Précision sur les justifications des tenues structurelles ou manque de justification. Précision sur les dangers possibles.
- ✦ Proposition de solutions provisoires et définitives.
- ✦ Rédaction d'un rapport de restitution.
- ✦ Fourniture du livrable.



Dossier 2023-01-023 - Diagnostic et Etude structure

III OFFRE FINANCIERE

PRIX FORFAITAIRE : 11 200,00 € HT

DIAGNOSTIC STRUCTUREL 2023 01 21 V1 DIAGNOSTIC ET ETUDE DE STRUCTURE AU REGARD DES LIAISONS VISUALISEES NON TERMINEES DANS LE RAPPORT D'EXPERTISE, EXAMEN DE DIFFERENTS OUVRAGES 17 rue de l'Ecluse à Méry-sur-Oise (95540) A l'attention de Madame Laure ROUBILAVE				
N°	DÉSIGNATION	Prix unitaire (HT)	Quantité	Prix en € (HT)
I - ORGANISATION ET VISITE SUR SITE				
	Déplacement d'un ingénieur structure et une équipe des sondeurs qualifiés	700,00 €	forfait	700,00 €
	Mise en place du matériel et des moyens d'accès en hauteur pour accéder à l'intérieur de la maison	900,00 €	forfait	900,00 €
SOUS TOTAL I				1 600,00 €
II - STRUCTURE				
	Examen visuel des modes de construction	200,00 €	Forfait	200,00 €
	Réalisation d'une campagne de sondages non destructifs	500,00 €	Forfait	500,00 €
	Réalisation de sondages destructifs sur chaînages, poutre d'appui de la toiture, dalle PH RDC et mur de clôture	250,00 €	8	2 000,00 €
	Vérification du contreventement de la toiture et des murs de façade	300,00 €	3	900,00 €
	Examen visuel de l'échafaudage et des non conformités qui le rendent dangereux. Avis sur échafaudage.	350,00 €	1	350,00 €
	Examen visuel des conduits non enterrés correctement et du regard et évaluation de risque et de leur dangerosité.	200,00 €	1	200,00 €
	Fouille de reconnaissance pour vérification de la présence d'un drainage en pied de fondation	600,00 €	1	600,00 €
	Examen des terrassements et des angles de talus	700,00 €	Forfait	700,00 €
	Reportage photographique	100,00 €	1	100,00 €
SOUS TOTAL II				5 550,00 €
III - Analyses et préconisations				
	Avis technique sur chaque ouvrage. Précision sur les justifications des tenues structurelles ou manque de justification. Précision sur les dangers possibles.	750,00 €	Forfait	750,00 €
	Proposition de solutions provisoires et définitives.	2 500,00 €	Forfait	2 500,00 €
	Rédaction d'un rapport de restitution et fourniture du livrable	800,00 €	Forfait	800,00 €
SOUS TOTAL III				4 050,00 €
(A) TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) EN EUROS (€) HT				11 200,00 €
(B) TVA (20,0 %) EN EUROS (€)				2 240,00 €
(C) : (B) TOTAL GÉNÉRAL EN EUROS (€) TTC				13 440,00 €



Devis 2023-01-023 – Diagnostic et Etude structure

IV. REGLEMENTS

Conditions de facturation :

La facturation de la présente mission se fera à l'avancement, sur la base des éléments de mission réalisé.

Les honoraires seront majorés de la TVA en vigueur.

Espérant que cette offre trouvera une suite favorable, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.

Le Directeur
Omar LAMSOUBER



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise